N°: 2020_11_31

Envoyé en préfecture le 08/12/2020 Reçu en préfecture le 08/12/2020

Affiché le

ID: 005-210500617-20201127-2020_11_31-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GAP

Le vingt-sept novembre deux mille vingt à 18h15.

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	20/11/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/12/2020

OBJET:

Subventions à divers organismes N°1/2021 - Domaine des Institutions locales

Étaient présents :

M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, M. Olivier PAUCHON, Mme Rolande LESBROS, M. Jérôme MAZET, Mme Pascale ROUGON, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO, M. Cédryc AUGUSTE, Mme Solène FOREST, M. Daniel GALLAND, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, Mme Chantal RAPIN, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, M. Richard GAZIGUIAN, Mme Mélissa FOULQUE, M. Gil SILVESTRI, Mme Chiara GENTY, Mme Evelyne COLONNA, M. Fabien VALERO, Mme Sabrina CAL, M. Bruno PATRON, M. Alain BLANC, M. Eric MONTOYA, Mme Christiane BAR, Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, Mme Pauline FRABOULET, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER, Mme Marie-José ALLEMAND, M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le Centre Communal d'Action Sociale ainsi que le Comité des Fêtes et d'Animation de la Ville de Gap, nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien de nombreux projets intéressants dans leur domaine d'activités, pour les Gapençaises et Gapençais.

Les dossiers ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision:

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 18 novembre 2020.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 43

Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 0 8 OEC 2020

Affiché ou publié le :

U & UCL. MICH

SUBVENTIONS N°1/2021

Domaine d'activité: INSTITUTIONS LOCALES

C.M. du 27/11/2020

		Subvention	Total des
		accordée 2021	subventions
		pour 2 mois	accordées 2020
	Subvention de fonctionnement (2 mois)	561 702,00	3 370 209,78
The second secon	A STATE OF THE PROPERTY OF THE		

La subvention 2021 indiquée ci-dessus est basée sur la subvention accordée en 2020. Ce montant sera revu lors du vote du BP.

ASSOCIATIONS	Activité de l'association	Objet de la demande	Montant de la demande 2021	Subvention accordée 2021	Total des subventions accordées 2020
Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Gap (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Propose diverses animations et fêtes à la population gapençaise	Subvention de fonctionnement	83 000,000	83 000,000	83 000,00